

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2009
(CONVOCATION DU 8 OCTOBRE 2009)**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Messieurs BOUTET-DE-MONVEL, CHENAL, CONCA, FANTIN, GACHET, LAISSUS, LE BLANC, PIERRETON, ROGEAUX

Mesdames CHAPPUIS, DEBAISIEUX, FKAIR, FRANCHINO, JEAN, LAUZE, ORTOLLAND, SIMON, TECHER, VALLET

Formant la majorité des Membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS

Madame Marie-Noëlle FAURIE donne pouvoir à Madame Anne LAUZE.

Monsieur Fabien REMY donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LE BLANC

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs Samir GUETTAFI et Frédéric KLIMEK

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance.

Monsieur Christophe PIERRETON est désigné Secrétaire de Séance.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur Yves BESSON, Conseiller Municipal durant deux mandats successifs, Président du club de basket pendant une dizaine d'années et membre de l'association « Bien vivre au Clos Gaillard » et adresse ses sincères condoléances à sa famille.

Elle adresse également, au nom du Conseil Municipal, ses félicitations à Monsieur Bruno GACHET pour l'obtention d'un doctorat d'histoire.

I. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2009

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion du 14 septembre 2009, **adopte à l'unanimité** le procès verbal qui en a été dressé.

II. DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Monsieur Jean-Noël BOUTET-DE-MONVEL rejoint le Conseil Municipal.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal la Décision Modificative suivante :

Article	Fonction	Opération	FONCTIONNEMENT	BP 2009 + DM 1	Dépenses	Recettes
D 60613			Chauffage urbain	25 000,00	5 000,00	
D 611			Contrats prestations de services	130 000,00	5 000,00	
D 6188			Frais divers de publicité	7 000,00	-6 000,00	
D 6226			Honoraires	50 000,00	-9 300,00	
D 6238			Frais divers de publicité	600,00	8 500,00	
D 63512			Taxes foncières	35 000,00	-6 200,00	
D 6218			Autres personnel extérieur	39 000,00	8 300,00	
D 6532	021		Frais de mission	0,00	1 500,00	
D 6534			Cotisat° sociale part patronales élus	3 600,00	1 200,00	
R 6419			Remboursement personnel	50 000,00		-10 000,00
R 722/042	251		Travaux en régie restaurant scolaire	0,00		3 000,00
R 722/042	70		Travaux en régie maison Ginollin	0,00		15 000,00

TOTAL	340 200,00	8 000,00	8 000,00
--------------	-------------------	-----------------	-----------------

Article	Fonction	Opération	INVESTISSEMENT	BP 2009 + DM 1	Dépenses	Recettes
D 2135/040	251		Travaux en régie restaurant scolaire	0,00	3 000,00	
D 2135/040	70		Travaux en régie maison Ginollin	0,00	15 000,00	
D 2318	824	14	Route du château	193 822,00	-50 000,00	
D 2318	824	82	Clos Gaillard 1ère tranche	201 692,00	-120 000,00	
D 2188	411	98	Toiture gymnase	8 207,00	-1 771,00	
D 2318	824	102	Entrée de ville - Paul Chevallier - Av. Principale - Cour école élémentaire	559 854,00	265 000,00	
D 2315	824	104	Secteur de l'église	464 003,00	120 000,00	
D 2318	822	109	Renforcement routier	180 000,00	-96 947,00	
D 2188	422	112	Aires de jeux	40 000,00	-5 767,00	
D 2318	33	114	Réhabilitation école blanche	1 329 215,00	43 000,00	
D 2128	824	116	Carrefour Avenue René CASSIN	15 000,00	-4 048,00	
D 2138	814	120	Eclairage public	200 000,00	-90 000,00	
D 2318	824	122	Entrée de ville - Paul Chevallier	265 000,00	-265 000,00	
				254 000,00	12 000,00	
D 2318	512	125	Extension maison médicale			
D 2318	813	128	Installations conteneurs	40 000,00	80 000,00	
D 2188	026	129	Haie cimetière	17 500,00	-1 367,00	
D 2135	512	131	Local orthophonistes	3 500,00	-1 024,00	
D 2111	824	133	Terrain GAMEN	483 215,00	-8 086,00	
D 2151	251	138	Acoustique restaurant scolaire	30 000,00	-20 000,00	
D 2151	822	145	Sécurisation route de la trousses	0,00	6 010,00	
D 2318	824	146	Clos Gaillard 2ème phase	0,00	120 000,00	
R 10222	01		FCTVA	293 039,00		-17 314,00
R 10223	01		TLE	17 467,00		8 114,00
R 1325	813	89	Aires à conteneurs Clos Besson 2006	7 800,00		-1 800,00
R 1325	813	128	Installations conteneurs 2009	11 000,00		11 000,00

TOTAL	4 614 314,00	0,00	0,00
--------------	---------------------	-------------	-------------

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VOTE favorablement la Décision Modificative n°2 du Budget Général 2009.

III. MISE A DISPOSITION D'UN AGENT COMMUNAL

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la mise à disposition de l'association les « Mille Feuilletts », gestionnaire de la bibliothèque, d'un agent communal titulaire du grade d'Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe, pour une durée de 20 heures hebdomadaires.

Cette mise à disposition peut être renouvelée pour une période maximale de 3 ans.

Madame le Maire présente le projet de convention à intervenir avec l'association les « Mille Feuilletts ».

Elle propose au Conseil Municipal de l'autoriser à reconduire cette mise à disposition pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} novembre 2009, selon les dispositions de la convention présentée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la mise à disposition de l'association les « Mille Feuilletts » d'un Adjoint du Patrimoine de 2^{ème} classe pour une durée de 3 ans.
- AUTORISE le Maire à signer la convention.

IV. RAPPORT D'ACTIVITE 2008 DU S.D.E.S. (Syndicat d'électricité de Savoie)

Monsieur Bruno GACHET présente au Conseil Municipal le rapport d'activités du S.D.E.S. de l'année 2008.

272 Communes de Savoie sur un total de 305 adhèrent au SDES depuis l'entrée en 2008 de la Commune de Tresserve.

Les recettes du budget du SDES sont constituées par deux redevances financées par ERDF : la redevance R1 pour le fonctionnement, la redevance R2 pour l'aide financière aux Communes pour l'enfouissement de réseaux.

Le SDES finance également des travaux d'embellissement des transformateurs (fresques...).

32 kilomètres de réseaux électriques ont été enfouis sur le territoire de la Savoie en 2008.

V. ELABORATION DU P.L.U. – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 3 novembre 2008 décidant de prescrire l'élaboration d'un plan local d'urbanisme sur la Commune.

La Commune souhaite disposer d'un document d'urbanisme adapté à ses enjeux actuels et notamment prendre en compte le développement durable dans les dispositions constructives entre autres.

A cette fin, le cahier des charges de la consultation pour la prestation d'études pour l'élaboration du PLU de Barby s'appuyait sur le cahier des charges type établi par l'A.D.E.M.E. afin d'intégrer une démarche A.E.U..

Le cabinet Claire LUCAS, sélectionné pour suivre la procédure d'élaboration du P.L.U., a estimé le montant de l'étude dédiée à la prise en compte et la hiérarchisation des éléments liés à l'environnement et à la durabilité du P.L.U. dans le cadre d'une démarche A.E.U. à 11 000 euros HT.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une subvention à l'A.D.E.M.E. à son taux maximum sur le montant de l'offre du cabinet d'étude dédiée à l'A.E.U..

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
après avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE de solliciter auprès de l'A.D.E.M.E. une subvention au taux maximum sur le montant de l'offre du cabinet d'étude dédiée à l'A.E.U., soit 11 000 euros HT.
- AUTORISE Madame le Maire à signer toute pièce ou convention nécessaire à la mise en œuvre de cette demande de financement.

VI. ORDRE DE MISSION POUR LE CONGRES DES MAIRES

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la tenue prochaine du Congrès des Maires à Paris du 17 novembre au 19 novembre 2009.

Elle propose au Conseil Municipal :

- de la missionner pour se rendre à ce Congrès accompagnée de Messieurs Christophe PIERRETON et Bernard LAISSUS.
- de décider de la prise en charge par la Commune sur la base des frais réels : des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et de repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- MISSIONNE Madame Catherine CHAPPUIS, Messieurs Christophe PIERRETON et Bernard LAISSUS pour se rendre au Congrès des Maires 2009.
- DECIDE de la prise en charge par la Commune des frais d'inscription, de transport, d'hébergement et des frais liés aux repas sur la base des frais réels.

VII. INFORMATIONS SUR LES MARCHES SIGNES

DATE	ENTREPRISES / ORGANISMES RETENUS	OBJET	MONTANT HT
7 septembre 2009	COVERMETAL	Avenant n°1 au marché de travaux concernant l'opération d'investissement « réfection de la toiture de l'école maternelle de Barby » - lot n°03 Menuiserie aluminium et vitrage	2 629,00 euros
9 septembre 2009	SNG	Avenant n°1 au marché de travaux concernant l'opération d'investissement « réfection de la toiture de l'école maternelle de Barby » - lot n°01 Couverture	- 8 896,93 euros
15 septembre 2009	CETE APAVE SUDEUROPE	Mission de coordination SPS pour l'aménagement et l'extension de la Maison Médicale	1 200,00 euros
15 septembre 2009	CETE APAVE SUDEUROPE	Mission de contrôle technique concernant l'aménagement et l'extension de la Maison Médicale	2 350,00 euros
16 septembre 2009	TES	Avenant n°1 au marché de travaux concernant l'opération d'investissement « réfection de la toiture de l'école maternelle de Barby » - lot n°2 Etanchéité	2 294,00 euros

		membrane PVC	
1 ^{er} octobre 2009	Entreprise EIFFAGE	Travaux de réfection d'enrobés Route du Château	39 861,00 euros
5 octobre 2009	ERDF	Travaux de raccordement électrique pour la Maison des Associations	1 154,81 euros

VII. QUESTIONS DIVERSES

- Projet cinéma : une séance de cinéma sera proposée aux Seniors une fois par mois par le cinéma de Challes-Les-Eaux. Les Communes de Saint-Alban-Leyse, Bassens et Barby financeront le transport en commun mis en place à cette occasion à destination de ce public.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

BARBY, le 9 novembre 2009

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Catherine CHAPPUIS

Christophe PIERRETON